



uOttawa

Faculté d'éducation
Faculty of Education

Université d'Ottawa | University of Ottawa
Faculté d'éducation – Formation à l'enseignement | Faculty of Education – Teacher Education

Directives d'inscription et documents à soumettre

Formation à l'enseignement en mode alternatif (temps partiel)

Afin de compléter les étapes pour votre inscription au programme de Formation à l'enseignement en mode alternatif offert à temps partiel (B.Éd.) pour le trimestre de l'été 2020, veuillez suivre attentivement les directives indiquées ci-dessous et remplir l'ensemble des exigences.

1- Acceptez votre offre d'admission et payez votre dépôt.

Acceptez votre offre d'admission tel qu'indiqué dans votre dossier d'admission dans [uoZone](#).

Un dépôt non remboursable de 250\$ doit être soumis au plus tard le 1^{er} avril ou, après cette date, deux semaines après la réception de votre offre d'admission. Notez que l'offre d'admission sera retirée si le dépôt n'est pas reçu à cette date.

Vous pouvez payer en ligne, par téléphone ou en personne **auprès de votre institution financière**. Choisissez "Université d'Ottawa" comme nom de compte et votre numéro d'étudiant comme numéro de compte.

Consultez le site Web des Ressources financières de l'Université d'Ottawa pour de plus amples renseignements sur [les méthodes de paiement](#).

2- Compétence linguistique orale

La compétence linguistique orale en français n'étant plus testée au moment de l'admission, s'il s'avère une fois vos études entamées, que selon la Faculté, votre compétence est en deçà des attentes, on vous demandera de démontrer votre compétence en passant la composante orale du TestCan, à vos frais, à l'Université d'Ottawa. Un score de 4.5 sera exigé pour réussir ce test et ainsi avoir l'autorisation d'aller en stage. Un score inférieur donnera l'obligation de suivre un ou plusieurs cours de mise à niveau et d'atteindre ce score avant la fin de votre programme, sans quoi cela pourrait entraîner le retrait du programme.

3- Inscription à vos cours

En acceptant l'offre d'admission, vous autorisez la Faculté à vous inscrire automatiquement aux cours du programme de formation à l'enseignement. Nous procéderons à votre inscription aux trimestres de l'été, de l'automne 2020 et de l'hiver 2021 au mois de mai ou juin, à condition que vous ayez soumis votre dépôt de 250\$. Une confirmation de votre inscription ainsi que les détails concernant la journée d'accueil obligatoire vous sera alors envoyée.

Si vous vous **désistez**, après votre inscription, vous devez communiquer avec la Faculté, par écrit en envoyant un courriel à educprog@uottawa.ca votre intention d'annuler votre inscription avant la date

limite de remboursement complet tel qu'indiqué au [calendrier universitaire](#) affiché au site web de l'Université d'Ottawa.

4- Soumettez vos préférences pour le placement en stage

La Faculté sollicite vos préférences de placement pour vos stages. Environ 72 heures après avoir accepté votre offre d'admission vous recevrez un courriel vous avisant que votre compte dans l'application EduPlacement a été créé. Cliquez sur l'hyperlien inclus dans cette correspondance pour entrer vos préférences. Consultez le document « Information sur les stages » avant de les soumettre. Entrez vos préférences dans l'application [EduPlacement](#) (suivre les étapes dans le document « tutoriel pour établir les préférences »).

5- Documents à soumettre

Vous devez soumettre les documents suivants au Secrétariat scolaire de la Faculté d'éducation, pavillon Lamoureux, pièce 143 . Veuillez indiquer votre numéro **d'étudiant** et votre programme d'étude (primaire/moyen) sur tous vos documents.

a) Preuve d'obtention du grade universitaire

Veuillez soumettre au **plus tard le 30 juin** un relevé de notes officiel incluant la date d'obtention et le titre du grade conféré ou une copie certifiée par un notaire ou un commissaire à l'assermentation de l'original.

Si votre grade n'a pas été obtenu au 30 juin 2020, vous devez soumettre avant cette date, une lettre d'attestation signée par votre faculté, stipulant que les exigences du diplôme ont été remplies et que le grade sera conféré à l'automne. Par la suite, la preuve du diplôme devra être soumise.

N.B.

-Les personnes qui ont soumis un document original de la preuve de grade au moment de l'admission ont satisfait cette exigence.

-Les étudiants ne sont pas tenus de soumettre une copie de leur relevé de notes, s'ils sont diplômés de l'Université d'Ottawa.

b) Rapport de vérification des dossiers de la police

Toutes les directions d'école des conseils scolaires publics et privés exigent un rapport de vérification des dossiers de la police **incluant le secteur vulnérable. Les candidats enseignants doivent avoir une vérification de casier judiciaire mise à jour pour chacun des stages du programme.**

Vous devez soumettre au secrétariat scolaire une **photocopie** du rapport canadien de vérification des dossiers de la police d'un service de police local ou régional selon les directives indiquées au lien ici-bas (Loi 2000 sur la sécurité dans les écoles) **au plus tard le 14 juillet 2020.**

Prière de conserver l'original de ce document puisqu'il devra être présenté au conseil scolaire ou à l'école la première journée de votre placement. Afin que ce document soit valide pour l'année scolaire 2020-2021, **il faut entamer le processus pour obtenir ce rapport à partir du 1er juin 2020.** Récemment, de nombreux conseils scolaires ont exigé que le certificat soit de moins de six mois avant le début du stage. À noter que le délai pour obtenir ce rapport peut varier entre 2 à 14 semaines. Veuillez consulter le lien suivant pour les détails : [rapport de vérification des dossiers de la police](#).

Le bureau des stages ne pourra procéder au placement que lorsque vous aurez soumis ce document au secrétariat scolaire. L'Université d'Ottawa ne sera pas tenue responsable si le dossier de police empêche la tenue du stage.

Tous les documents soumis deviennent la propriété de l'Université d'Ottawa et ne vous sont pas remis. Vous êtes responsable de la conservation des copies de tous vos documents, car aucune photocopie ne vous sera fournie.

La faculté se réserve le droit d'annuler votre inscription si les documents demandés ne sont pas soumis dans les délais prescrits.

6- Paiements des droits universitaires

Les frais doivent être payés avant la [date limite](#) applicable. **Veillez vérifier [paiement des droits](#) pour plus de détails.**

Université d'Ottawa - Faculté d'éducation
145, rue Jean-Jacques Lussier
Pavillon Lamoureux, pièce 143
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada
Tel : 613 562-5804 Téléc.: 613 562-5963
Courriel : educprog@uottawa.ca